

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux
(le « Fonds »)



INVESTISSEMENTS^{MC}

États financiers intermédiaires
Au 30 juin 2025

L'auditeur du Fonds n'a pas révisé les présents états financiers intermédiaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2025 de Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») ci-joints ont été préparés par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après le « gestionnaire ») (faisant affaire sous la dénomination sociale RGP Investissements) à partir d'informations fournies par la « Compagnie Trust CIBC Mellon »¹, l'agent chargé de la comptabilité et de la tenue des registres du Fonds.

Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers. Le gestionnaire applique des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après « normes IFRS de comptabilité »). Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la section des « Notes complémentaires » à la fin de ce document.

Il incombe au conseil d'administration de Corporation de Fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société ») d'examiner et d'approuver les états financiers après avoir examiné la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

Approuvé à Québec, le 28 août 2025, par le conseil d'administration de la Société,

(s) François Rodrigue-Beaudoin, administrateur

¹ Au 1^{er} novembre 2024, « Société de service de titres mondiaux CIBC Mellon » et « Compagnie Trust CIBC Mellon » ont fusionné et sont maintenant exploitées sous le nom « Compagnie Trust CIBC Mellon ».

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

		30 juin 2025 (non audité)	31 décembre 2024 (audité)
Actifs			
Actifs courants			
Placements (note 5)	\$	103 799 024	102 239 709
Trésorerie		731 570	1 063 112
Souscriptions à recevoir		79 761	78 355
Dividendes à recevoir		232 191	225 335
Autres comptes à recevoir		4 666	2 904
Total actifs		104 847 212	103 609 415
Passifs			
Passifs courants			
Frais de gestion à payer		96 795	101 897
Frais d'administration à payer		24 200	25 357
Actions rachetées à payer		18 248	21 563
Distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables		3 290	2 866
Impôts à payer		30 400	30 400
		172 933	182 083
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	104 674 279	103 427 332
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	7 681 604	7 346 170
Série F	\$	76 539 976	73 681 134
Série P	\$	11 180 675	11 659 209
Série T5	\$	8 481 755	9 833 602
Série FT5	\$	790 269	907 217
Total	\$	104 674 279	103 427 332
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	16,32	15,81
Série F	\$	18,71	18,03
Série P	\$	20,88	20,01
Série T5	\$	9,56	9,49
Série FT5	\$	11,00	10,87

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé à Québec, le 28 août 2025, par le conseil d'administration de la Société,

(s) Francois Rodrigue-Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États du résultat global

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

		2025	2024
Revenus			
Revenus de dividendes	\$	896 011	888 616
Revenus de prêts de titres (note 10)		5 460	6 256
Distributions des fonds communs de placement sous-jacents		17 072	46 961
Variations de la juste valeur			
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements		2 752 298	806 371
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie		(3 990)	5 501
Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères		(2 520)	(18 554)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements		1 070 720	7 156 781
Total revenus		4 735 051	8 891 932
Charges			
Frais de gestion		565 426	502 463
Frais d'administration		140 424	119 995
Honoraires du comité d'examen indépendant		2 290	2 161
Charges d'intérêts		27	457
Commissions		24 254	46 646
Frais de transaction		1 445	3 578
Retenues d'impôt		119 550	99 132
Remboursement d'impôt		(545)	(33)
Total charges		852 871	774 399
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		3 882 180	8 117 533
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	225 149	615 562
Série F	\$	2 834 768	5 727 756
Série P	\$	507 201	883 100
Série T5	\$	282 518	789 877
Série FT5	\$	32 544	101 238
Total		3 882 180	8 117 533
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	0,49	1,29
Série F	\$	0,69	1,54
Série P	\$	0,93	1,79
Série T5	\$	0,28	0,79
Série FT5	\$	0,40	0,96
Nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période			
Série A		463 963	476 752
Série F		4 102 529	3 730 578
Série P		543 895	492 187
Série T5		992 304	994 921
Série FT5		81 667	105 295

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - total des séries
pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)
(en dollars canadiens)

		2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$	103 427 332	82 491 668
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	3 882 180	8 117 533
Distributions aux porteurs d'actions rachetables			
Revenu net de placement		(253 933)	(242 219)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables		(253 933)	(242 219)
Opérations sur les actions rachetables			
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		10 235 838	26 085 072
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables		233 190	224 852
Rachat d'actions rachetables		(12 850 328)	(24 534 046)
Total des opérations sur les actions rachetables		(2 381 300)	1 775 878
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		1 246 947	9 651 192
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$	104 674 279	92 142 860

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série A

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 7 346 170	6 791 332
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 225 149	615 562
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 103 430	1 286 847
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	3
Rachat d'actions rachetables	(993 145)	(1 665 115)
Total des opérations sur les actions rachetables	110 285	(378 265)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	335 434	237 297
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 7 681 604	7 028 629

	2025	2024
Actions à l'ouverture de la période	464 594	490 243
Actions émises contre espèces	68 728	86 090
Actions émises sur réinvestissement des distributions	-	-
Actions rachetées	(62 739)	(112 275)
Actions à la clôture de la période	470 583	464 058

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série F

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 73 681 134	57 532 735
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 2 834 768	5 727 756
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	8 250 576	19 418 480
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	74	148
Rachat d'actions rachetables	(8 226 576)	(17 740 556)
Total des opérations sur les actions rachetables	24 074	1 678 072
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 858 842	7 405 828
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 76 539 976	64 938 563
	2025	2024
Actions à l'ouverture de la période	4 087 480	3 683 216
Actions émises contre espèces	455 247	1 140 795
Actions émises sur réinvestissement des distributions	4	10
Actions rachetées	(452 813)	(1 041 538)
Actions à la clôture de la période	4 089 918	3 782 483

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série P

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 11 659 209	8 587 592
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 507 201	883 100
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	522 705	4 401 031
Rachat d'actions rachetables	(1 508 440)	(4 308 749)
Total des opérations sur les actions rachetables	(985 735)	92 282
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(478 534)	975 382
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 11 180 675	9 562 974

	2025	2024
Actions à l'ouverture de la période	582 665	500 390
Actions émises contre espèces	26 390	232 181
Actions émises sur réinvestissement des distributions	-	-
Actions rachetées	(73 595)	(228 179)
Actions à la clôture de la période	535 460	504 392

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série T5

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

		2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$	9 833 602	8 490 671
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	282 518	789 877
Distributions aux porteurs d'actions rachetables			
Revenu net de placement		(232 224)	(215 987)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables		(232 224)	(215 987)
Opérations sur les actions rachetables			
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		232 373	730 622
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables		214 960	199 153
Rachat d'actions rachetables		(1 849 474)	(638 368)
Total des opérations sur les actions rachetables		(1 402 141)	291 407
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		(1 351 847)	865 297
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$	8 481 755	9 355 968

		2025	2024
Actions à l'ouverture de la période		1 035 938	976 515
Actions émises contre espèces		24 649	78 942
Actions émises sur réinvestissement des distributions		22 715	21 691
Actions rachetées		(195 725)	(68 982)
Actions à la clôture de la période		887 577	1 008 166

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série FT5

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

		2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$	907 217	1 089 338
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	32 544	101 238
Distributions aux porteurs d'actions rachetables			
Revenu net de placement		(21 709)	(26 232)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables		(21 709)	(26 232)
Opérations sur les actions rachetables			
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		126 754	248 092
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables		18 156	25 548
Rachat d'actions rachetables		(272 693)	(181 258)
Total des opérations sur les actions rachetables		(127 783)	92 382
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		(116 948)	167 388
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$	790 269	1 256 726

		2025	2024
Actions à l'ouverture de la période		83 488	110 733
Actions émises contre espèces		11 585	23 183
Actions émises sur réinvestissement des distributions		1 668	2 451
Actions rachetées		(24 918)	(17 364)
Actions à la clôture de la période		71 823	119 003

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États des flux de trésorerie

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 3 882 180	8 117 533
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s sur la vente de placements	(2 752 298)	(806 371)
(Gains nets) pertes nettes de change sur la trésorerie	3 990	(5 501)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 070 720)	(7 156 781)
Achats de placements	(15 689 447)	(34 093 681)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	17 953 150	32 831 997
Dividendes à recevoir	(6 856)	(14 508)
Autres comptes à recevoir	(1 762)	(1 371)
Frais de gestion à payer	(5 102)	6 578
Frais d'administration à payer	(1 157)	1 620
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités d'exploitation	2 311 978	(1 120 485)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	10 234 432	26 031 559
Sommes versées au rachat d'actions rachetables	(12 853 643)	(24 515 689)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(20 319)	(17 367)
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités de financement	(2 639 530)	1 498 503
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie	(3 990)	5 501
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(327 552)	378 018
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 063 112	668 130
Trésorerie à la clôture de la période	731 570	1 051 649
Intérêts payés	\$ 27	236
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	\$ 769 605	774 976

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions / de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% du total
Actions				
ABB Ltd., Registered	10 575	640 795	857 618	
Accenture PLC, Class 'A'	2 540	1 054 086	1 035 902	
Alfa Laval AB	14 820	924 585	844 064	
Alphabet Inc., Class 'A'	9 890	1 773 235	2 378 206	
Amazon.com Inc.	7 690	1 772 483	2 302 060	
American Express Co.	2 860	661 892	1 244 810	
Ametek Inc.	3 790	829 937	935 827	
Amphenol Corp., Class 'A'	8 720	973 488	1 174 971	
Applied Materials Inc.	4 495	960 330	1 122 847	
ASML Holding NV, Registered	1 055	1 116 007	1 153 639	
Assa Abloy AB, Class 'B'	22 430	727 981	947 999	
Atmos Energy Corp.	7 460	1 322 963	1 568 712	
BAE Systems PLC	29 440	572 230	1 038 484	
Berkshire Hathaway Inc., Class 'B'	3 005	1 506 349	1 991 814	
BKW SA	3 100	650 828	920 918	
Booking Holdings Inc.	330	1 563 211	2 606 809	
Brookfield Infrastructure Corp., Class 'A'	13 980	863 545	792 107	
CACI International Inc., Class 'A'	3 545	1 558 580	2 305 871	
Cadence Design Systems Inc.	2 650	871 087	1 114 247	
Caterpillar Inc.	1 670	573 958	884 620	
Cboe Global Markets Inc.	3 640	682 144	1 158 303	
CBRE Group Inc., Class 'A'	4 355	507 442	832 649	
Cigna Corp.	2 625	1 180 273	1 184 076	
CME Group Inc.	3 145	848 735	1 182 783	
ConocoPhillips Co.	5 425	880 517	664 293	
Costco Wholesale Corp.	620	484 446	837 479	
CRH PLC	5 725	566 520	717 120	
Diamondback Energy Inc.	3 625	947 524	679 623	
Dollarama Inc.	5 420	432 088	1 039 935	
Eaton Corp. PLC	1 875	503 952	913 337	
EOG Resources Inc.	4 310	776 270	703 426	
Equinix Inc.	710	728 085	770 647	
EssilorLuxottica SA	2 720	723 605	1 014 669	
Exlservice Holdings Inc.	17 515	1 230 902	1 046 547	
Exxon Mobil Corp.	9 550	1 544 961	1 404 739	
First Solar Inc.	4 965	1 162 736	1 121 491	
Fiserv Inc.	3 975	892 288	935 132	
General Dynamics Corp.	2 255	731 600	897 423	

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Gold Fields Ltd., ADR	22 225	495 242	717 817
Goodman Group	59 025	1 294 071	1 807 243
Hydro One Ltd.	17 525	635 161	859 952
Iberdrola SA	33 102	509 412	863 697
IMI PLC	22 680	860 670	888 024
Infosys Ltd., ADR	39 695	955 587	1 003 656
Investor AB, Class 'B'	26 660	758 100	1 067 807
JPMorgan Chase & Co.	2 965	543 754	1 172 901
KDDI Corp.	50 000	1 050 405	1 171 366
Keyence Corp.	1 925	1 153 968	1 051 792
Lennar Corp., Class 'A'	7 120	1 239 104	1 074 603
Linde PLC	2 140	1 213 953	1 370 019
L'Oréal SA	1 330	703 769	773 507
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1 485	1 420 799	1 057 504
McDonald's Corp.	2 790	1 031 608	1 112 278
Meta Platforms Inc., Class 'A'	1 205	480 736	1 213 584
Metro Inc.	9 075	663 067	970 753
Microsoft Corp.	4 020	2 152 629	2 728 437
Moderna Inc.	15 925	2 150 999	599 521
Monster Beverage Corp.	9 815	739 543	838 910
Netflix Inc.	855	388 480	1 562 293
Nintendo Co. Ltd.	10 630	661 909	1 393 778
Novartis AG, Registered	7 150	910 171	1 178 708
Novo Nordisk AS, Class 'B'	21 735	2 732 981	2 051 260
Packaging Corp. of America	4 485	1 011 024	1 153 273
Palo Alto Networks Inc.	4 515	1 232 929	1 260 729
Procter & Gamble Co. (The)	3 375	710 824	733 698
Public Storage	1 725	653 571	690 641
Publicis Groupe	8 165	1 050 624	1 251 306
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	1 410	1 554 418	1 010 071
Royal Bank of Canada	5 875	751 465	1 054 386
Schneider Electric SE	3 770	957 206	1 363 488
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	16 415	812 425	739 967
Stryker Corp.	4 230	1 854 186	2 283 511
Synopsys Inc.	1 465	1 123 517	1 024 843
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., ADR	8 065	1 558 743	2 492 453
TMX Group Ltd.	18 930	581 580	1 092 640
Toyota Motor Corp., ADR	4 720	1 117 147	1 109 430
Trane Technologies PLC	1 660	525 683	990 764
Universal Music Group NV	26 295	962 912	1 157 380
Vertex Pharmaceuticals Inc.	1 895	1 101 052	1 151 166
VICI Properties Inc.	18 125	743 891	806 249
Visa Inc., Class 'A'	4 005	1 518 848	1 940 285
W.R. Berkley Corp.	21 752	1 278 487	2 180 634
Walmart Inc.	13 505	1 266 212	1 801 848

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Wheaton Precious Metals Corp.	13 601	939 806	1 665 578
Wolters Kluwer NV	4 245	785 561	965 161
Total des actions		84 579 887	102 774 108
			98,18
Fonds négociés en bourse			
BMO Money Market Fund ETF Series	20 560	1 026 821	1 024 916
Total des fonds négociés en bourse		1 026 821	1 024 916
			0,98
Total des placements			
		85 606 708	103 799 024
			99,16
Trésorerie et autres éléments d'actif net			
			875 255
			0,84
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			
		104 674 279	100,00

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société. Les actions du Fonds constitué en société sont des catégories d'actions distinctes de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société »). La Société est une société de fonds communs de placement constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 3 janvier 2014. Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions de catégorie A comportant droit de vote chacune et de 1 000 catégories d'actions rachetables d'organismes de placement collectif, sans droit de vote. Actuellement, chaque catégorie est divisée en 100 séries, le nombre d'actions de chacune étant illimité. La totalité des actions comportant un droit de vote de catégorie A en circulation est détenue par le gestionnaire.

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation mondiaux, soit directement, soit en investissant dans des titres de fonds négociés en bourse ou d'organismes de placement collectif. Consulter l'inventaire du portefeuille pour des précisions sur les placements du Fonds.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 1305, boulevard Lebourgneuf, bureau 550, Québec (Québec) G2K 2E4, Canada. La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2025.

Les actions de séries A et T5 sont offertes à tous les investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série A est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série T5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série A est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série T5. Les actions de séries A et T5 sont offertes avec frais à l'acquisition, ce qui signifie que les investisseurs pourraient payer une commission de vente à leur courtier d'au plus 5 % du prix d'achat des actions lorsqu'ils achètent des actions. Une commission de suivi est payable à l'égard des actions de séries A et T5.

Les actions de séries F et FT5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Elles sont uniquement offertes aux courtiers qui ont conclu une convention précise avec le gestionnaire aux termes de laquelle ils ont accepté que leur rémunération soit fondée sur les services professionnels qu'ils fournissent aux investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série F est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série FT5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série F est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série FT5. Il n'y a aucun frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de série P sont offertes uniquement aux investisseurs qui ont un compte géré avec R.E.G.A.R. Gestion Privée inc., par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série P est de 500 \$. Le placement minimal subséquent est de 25 \$ et le solde minimal est de 500 \$. Il n'y a aucun frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries T5 et FT5 prévoient la distribution d'une somme fixe chaque mois. Cependant, tout remboursement en capital perçu sera déduit du prix de base rajusté des actions. Les remboursements de capital viendront réduire le montant du placement initial. Les distributions versées en excédent du revenu net cumulatif généré par une série depuis sa création constituent un remboursement de capital.

Des remboursements de capital répétés peuvent épuiser l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à long terme, entraînant une baisse du rendement obtenu en dollars puisque le Fonds aura moins de capitaux à investir.

La principale différence entre les séries a trait aux frais de gestion qui sont payables, aux autres frais payés ainsi qu'au type de distribution. Bien que les souscriptions et rachats de titres soient inscrits par série, les actifs attribués à toutes les séries d'un fonds sont regroupés pour créer un seul fonds aux fins de placement. Chaque série paie sa quote-part des frais communs du fonds, en plus des frais qu'elle engage pour son propre compte. Les différences entre les frais des séries font en sorte que chaque série a une valeur liquidative par titre différent.

2. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »), notamment IAS 34 Information financière intermédiaire, ainsi qu'aux normes régies par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. L'auditeur du Fonds n'a pas révisé les présents états financiers intermédiaires.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds, qui est une entité d'investissement, sont les suivantes :

3.1. Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que le Fonds n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), mais n'étaient pas encore en vigueur. Le Fonds n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Bien qu'IFRS 18 reprend plusieurs des exigences d'IAS 1, elle introduit de nouvelles exigences permettant de mieux structurer les états financiers et de fournir des informations plus détaillées et utiles aux investisseurs, notamment :

- deux nouveaux sous-totaux définis dans l'état du résultat net, soit (1) le résultat d'exploitation et (2) le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- le classement de tous les produits et charges dans l'état du résultat net dans l'une des cinq catégories;
- une nouvelle exigence de divulgation des mesures de la performance définies par la direction;
- une amélioration des principes liés au regroupement et à la ventilation des informations dans les états financiers et les notes complémentaires.

La publication d'IFRS 18 entraîne aussi des modifications corrélatives à d'autres normes IFRS, dont à IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, une application anticipée étant permise. IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

Le gestionnaire du Fonds travaille actuellement à l'identification de toutes les incidences que les modifications auront sur les états financiers de base et les notes aux états financiers.

Le gestionnaire du Fonds prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de la période écoulée n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3.2. Instruments financiers

a) Classement

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :

Les placements sont classés dans la présente catégorie au moment de la comptabilisation initiale, car ils sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement du Fonds.

Actifs financiers au coût amorti :

Le Fonds inclut dans cette catégorie la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir et les autres comptes à recevoir.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédit attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.

Passifs financiers au coût amorti :

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. Le Fonds inclut dans cette catégorie les frais de gestion à payer, les frais d'administration à payer, les actions rachetées à payer et les distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables.

b) Comptabilisation

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les revenus de sources étrangères sont présentés avant déduction des impôts retenus à la source par les pays étrangers. Les impôts retenus à la source par les pays étrangers sont présentés séparément à l'état du résultat global dans le poste « Retenues d'impôt ». Les revenus d'intérêts à des fins de distribution, présentés dans l'état du résultat global, correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value non réalisée des titres sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen. Les revenus, les gains (pertes) réalisé(e)s et les gains (pertes) non réalisé(e)s ont été répartis entre les séries au prorata de l'actif net de chacune des séries. Les coûts d'opération engagés au moment de l'achat et de la vente de placements par les Fonds sont passés en charge et inscrits à l'état du résultat global. Ces coûts comprennent notamment les commissions et frais versés aux courtiers, lesquels sont inscrits au poste « Commissions » à l'état du résultat global, ainsi que les autres frais liés aux transactions comme les frais associés au règlement des transactions ou aux transferts d'actifs, lesquels sont inscrits au poste « Frais de transactions » à l'état du résultat global.

c) Évaluation

Initiale

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers du Fonds sont évalués à la juste valeur, qui est majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

Subséquente

Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

L'obligation du Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Se référer à la note 5 pour la description de la juste valeur.

d) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

3.3. Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières, soit les encaisses.

3.4. Évaluation des actions

La valeur liquidative d'une action de chaque série faisant partie du Fonds est calculée chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte, en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre d'actions alors en circulation de la série correspondante.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») permettent au Fonds de respecter les dispositions des normes IFRS de comptabilité pour la préparation des états financiers, sans changer leur méthode de calcul de la valeur liquidative aux fins des achats, échanges et rachats des actionnaires. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série est non significative.

3.5. Émission et rachats d'actions

Les actions sont rachetables au gré du porteur et sont classées comme passifs financiers. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les exigences de rachat du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur. Le Fonds émet des actions à la valeur liquidative selon les actions existantes. Le porteur d'actions peut les racheter au cours du jour contre un montant de trésorerie équivalent à une part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds (calculée conformément aux exigences de rachat). La valeur liquidative par action du Fonds est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions (calculé conformément aux exigences de rachat) par le nombre d'actions émises.

L'actif net par action est calculé séparément pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série est évalué en calculant sa part proportionnelle de l'actif et du passif du fonds commun à toutes les séries, à laquelle s'ajoutent les actifs et les passifs du Fonds attribuables uniquement à cette série.

3.6. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action est obtenue en divisant l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Cette information est présentée dans l'état du résultat global.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus de placements, gains et pertes de capital et de change réalisés et non réalisés sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur part de l'actif net, à moins qu'ils puissent être attribués à une ou plusieurs séries en particulier.

3.7. Distribution aux porteurs d'actions rachetables

Le revenu net et les gains en capital nets réalisés sont distribués annuellement aux porteurs d'actions du Fonds, au prorata des actions qu'ils détiennent. Les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs d'actions. Cependant, ils seront distribués aux porteurs d'actions uniquement au moment de la réalisation du gain ou de la perte. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs d'actions, mais elles sont retenues dans le Fonds pour être imputées sur les futurs gains en capital. Pour l'ensemble des séries d'actions, le revenu net du Fonds est distribué à la fin de l'exercice tandis que les gains en capital nets sont généralement distribués aux porteurs d'actions en février de l'année suivante. De plus, les actions de série T5 et FT5 effectuent des distributions mensuelles fixes, lesquelles peuvent inclure à la fois un montant de revenu net ainsi qu'un montant au titre de remboursement de capital.

3.8. Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes « Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie » et « Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères ».

3.9. Impôt

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de la *Loi sur les impôts* (Québec) (ci-après, collectivement, la « Loi de l'impôt »), le Fonds est défini comme une société de placement à capital variable. Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placements et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de retenues d'impôt dans l'état du résultat global.

Aux termes de la Loi de l'impôt, la Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (dont fait partie la Catégorie RGP Secteurs Mondiaux) est définie comme une société d'investissement à capital variable. En règle générale, cette société ne paiera pas d'impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ni sur les gains en capital nets qu'elle a réalisés, parce qu'elle versera suffisamment de dividendes ordinaires et de dividendes sur les gains en capital à ses actionnaires pour éliminer l'assujettissement à l'impôt sur leurs dividendes et sur leurs gains en capital. Cependant, la société sera assujettie à l'impôt pour ses revenus provenant d'autres sources (le revenu tiré d'instruments dérivés, l'intérêt et le revenu de source étrangère) ainsi que pour les résultats non distribués jusqu'à ce que naisse l'obligation d'effectuer des distributions aux taux applicables aux sociétés. Étant donné que la société ne peut distribuer certains types de revenus et gains aux investisseurs, un revenu net aux fins fiscales peut ainsi être généré. Le cas échéant, la charge d'impôt est présentée à l'état du résultat global. L'année d'imposition de la société se termine le 31 décembre.

3.10. Activités de prêts de titres

Le Fonds participe, contre rémunération supplémentaire, à un programme de prêts de titres par lequel il prête des titres qu'il détient à des tiers selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces prêts de titres, le cas échéant, exigent des garanties en trésorerie, en titres de créance ou en titres de capitaux propres de grande qualité qui correspondent au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Se référer à la note 10 pour de l'information sur la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue et pour un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global.

La contrepartie des titres prêtés n'est pas décomptabilisée à l'état de la situation financière, car le Fonds conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété du titre.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Pour l'application des normes IFRS de comptabilité, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent varier en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Monnaie fonctionnelle

Le conseil d'administration considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à leur avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des événements et des conditions du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses actions en dollars canadiens.

Classement des actions

Selon IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »), l'actif net attribuable aux porteurs d'actions doit être classé en tant que passif dans l'état de la situation financière du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies.

Les actions du Fonds sont considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur. IAS 32 exige que les actions d'une entité comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers sauf si elles possèdent certaines caractéristiques. Le Fonds émet différentes séries d'actions ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes. En outre, le Fonds est soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs d'actions de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des actions dans les capitaux propres. En conséquence, toutes les actions du Fonds sont présentées au passif.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-après.

Juste valeur des instruments financiers

Comme décrit à la note 5, le gestionnaire a pris position lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Les normes IFRS de comptabilité stipulent alors que le gestionnaire doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Lorsqu'une telle situation se produit, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

5. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt) et le risque de concentration. Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques financiers. Il cherche à minimiser l'impact négatif de ces risques sur la performance du Fonds en employant des gestionnaires professionnels et expérimentés, en effectuant une vigie quotidienne des actifs du Fonds et des événements de marchés et en diversifiant les actifs du Fonds tout en respectant les stratégies identifiées dans ses objectifs de placements. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le Fonds s'expose à une concentration du risque de crédit lorsqu'il investit dans des instruments de créances ou des instruments financiers dérivés, ou lorsqu'il prend part à des opérations de prêts de titres. Le risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé correspond à la valeur comptable des instruments financiers, à l'exception des actions et des fonds négociés en bourse (ci-après « FNB »). La juste valeur des instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur ou de la contrepartie. Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de crédit si les FNB investissent dans des instruments de créances ou des instruments financiers dérivés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds n'est pas significativement exposé au risque de crédit compte tenu de la composition de son portefeuille de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations ou ses engagements et fasse subir une perte financière à ses créanciers. Les porteurs d'actions peuvent procéder au rachat de leurs actions chaque jour d'évaluation. Le Fonds ne peut acquérir un actif non liquide dans le cas où, par la suite de cette acquisition, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait constituée d'actifs non liquides et ne peut avoir placé plus de 15 % de sa valeur liquidative dans des actifs non liquides pendant 90 jours et plus. Puisque le Fonds investit dans des marchés actifs, il peut disposer de ses éléments d'actif dans de courts délais. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les actions rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Les échéances pour les autres passifs financiers demeurent en deçà de trois mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le gestionnaire du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en trois risques présentés ci-dessous, soit le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le Fonds peut investir dans des titres et d'autres fonds de placement libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Certains FNB qui peuvent être détenus par le Fonds peuvent offrir une couverture (protection) contre le risque de fluctuation des taux de change des actifs sous-jacents du Fonds.

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante à la fin de chacune des périodes, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Au 30 juin 2025

Devises	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	71 048 216 \$	-	71 048 216 \$	67,88 %
Euro	8 587 461 \$	-	8 587 461 \$	8,20 %
Yen japonais	4 389 312 \$	-	4 389 312 \$	4,19 %
Franc suisse	3 012 914 \$	-	3 012 914 \$	2,88 %
Couronne suédoise	2 904 234 \$	-	2 904 234 \$	2,77 %
Couronne danoise	2 060 572 \$	-	2 060 572 \$	1,97 %
Livre Sterling	1 926 510 \$	-	1 926 510 \$	1,84 %
Dollar australien	1 815 160 \$	-	1 815 160 \$	1,73 %
Couronne norvégienne	1 429 \$	-	1 429 \$	0,00 %

30 juin 2025Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net : +/- 4 787 290 \$**Au 31 décembre 2024**

Devises	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	70 279 758 \$	-	70 279 758 \$	67,95 %
Euro	9 563 334 \$	-	9 563 334 \$	9,25 %
Yen japonais	4 331 966 \$	-	4 331 966 \$	4,19 %
Franc suisse	3 227 995 \$	-	3 227 995 \$	3,12 %
Couronne suédoise	2 678 631 \$	-	2 678 631 \$	2,59 %
Couronne danoise	2 117 955 \$	-	2 117 955 \$	2,05 %
Dollar australien	1 344 785 \$	-	1 344 785 \$	1,30 %
Livre sterling	878 878 \$	-	878 878 \$	0,85 %
Couronne norvégienne	1 342 \$	-	1 342 \$	0,00 %

31 décembre 2024Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net : +/- 4 721 232 \$

Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de change lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier varie en fonction des fluctuations des cours du marché, autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement en particulier, ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés au risque de prix découlant de l'incertitude des cours futurs des instruments.

Le gestionnaire surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Le tableau suivant illustre l'incidence possible d'une variation de +/- 5 % du rendement de l'indice de référence sur la valeur liquidative du Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, toutes les autres variables étant par ailleurs demeurées égales. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Au	Indice de référence	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
30 juin 2025	Indice <i>MSCI World Index (CAD)</i>	+/- 4 553 331 \$	4,35 %
31 décembre 2024	Indice <i>MSCI World Index (CAD)</i>	+/- 4 912 798 \$	4,75 %

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la juste valeur de la trésorerie. Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le fond n'est pas exposé significativement au risque de taux d'intérêt compte tenu de la composition de son portefeuille de placement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même série, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Les tableaux qui suivent résument le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Risque de concentration		
Les principales catégories d'actifs du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :	30 juin 2025 (%)	31 décembre 2024 (%)
Actions	98,18	97,87
Fonds négociés en bourse	0,98	0,98
Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,84	1,15

Répartition sectorielle*	30 juin 2025 (%)	31 décembre 2024 (%)
Technologies de l'information	19,65	18,27
Services financiers	13,46	12,04
Produits industriels	11,01	10,57
Soins de santé	10,00	11,27
Consommation discrétionnaire	9,95	10,83
Communication	9,68	9,74
Consommation de base	6,68	7,12
Matériaux	4,98	4,93
Services publics	4,78	5,11
Immobilier	4,69	4,33
Énergie	3,30	3,66
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,82	2,13
Total	100	100

Répartition géographique*	30 juin 2025 (%)	31 décembre 2024 (%)
Actions américaines	58,10	58,24
Actions internationales	32,36	32,74
Actions canadiennes	7,72	6,89
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,82	2,13
Total	100	100

*Les répartitions sectorielle et géographique du Fonds sont calculées en fonction du total des placements du Fonds, et ce, en considérant l'exposition du Fonds via les positions détenues directement par celui-ci ainsi qu'aux positions détenues par les fonds de placement sous-jacents, eux-mêmes détenus par le Fonds.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les instruments financiers dérivés cotés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les FNB, le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Classement des évaluations de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Prix (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les prix inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2025 et l'exercice terminé le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour le Fonds.

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Actions	102 774 108	-	-	102 774 108
Fonds négociés en bourse	1 024 916	-	-	1 024 916
Total des placements	103 799 024	-	-	103 799 024

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Actions	101 225 865	-	-	101 225 865
Fonds négociés en bourse	1 013 844	-	-	1 013 844
Total des placements	102 239 709	-	-	102 239 709

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

6. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le Fonds peut investir dans d'autres fonds de placement (dont des organismes de placements collectifs (ci-après les « OPC »), ou des fonds négociés en bourse). Le cas échéant, les placements du Fonds dans des entités structurées sont présentés dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, qui représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements, puisque le Fonds est une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 et ne consolide donc pas de tels placements. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, ces placements se limitaient à des parts ou des actions d'autres fonds de placement.

7. ACTIONS RACHETABLES

Structure du capital

Capital émis

Le capital du Fonds est présenté à l'état de la situation financière. Toutes les actions rachetables émises sont entièrement libérées. Le capital du Fonds est représenté par ces actions rachetables qui sont émises et en circulation. Chaque action émise confère au porteur d'action une participation égale dans le Fonds et est de valeur égale. Une action ne confère aucune participation à un actif ou à un placement en particulier du Fonds. Les porteurs d'actions ont plusieurs droits en vertu de l'acte de constitution du Fonds, notamment ceux-ci :

- de se faire racheter leurs actions à une part proportionnelle selon la valeur liquidative par action à la date de rachat;
- de recevoir des revenus de distribution;
- d'assister à l'assemblée des porteurs d'actions et de voter (uniquement sur des questions affectant leurs droits);
- de participer à la fermeture et à la liquidation du Fonds.

Les droits, les obligations et les restrictions mentionnés ci-dessus, lesquels sont rattachés à chaque action, sont identiques à tous les égards. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables conformément à la constitution du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur.

Gestion du capital

Le capital du Fonds est égal à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tel qu'ils sont mentionnés dans son prospectus simplifié. L'évolution du capital du Fonds au cours de la période est présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net.

8. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (le gestionnaire du Fonds). La tenue des registres et la comptabilité sont déléguées à Compagnie Trust CIBC Mellon. Le dépositaire des fonds du Fonds est Compagnie Trust CIBC Mellon. La Compagnie Trust CIBC Mellon n'est pas une partie liée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

Positions détenues par des parties liées

Au 30 juin 2025, un administrateur du gestionnaire du Fonds détenait 7 232 actions, série P, du Fonds Catégorie RGP Secteurs Mondiaux, représentant 1,35 % des actions en circulation de cette série. Au 31 décembre 2024, aucune position n'était détenue par des parties liées.

Frais de gestion et d'administration

En vertu du contrat de gestion daté du 6 janvier 2014 et de ses modifications ultérieures, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	1,9 %	Série T5	1,9 %
Série F	0,9 %	Série FT5	0,9 %
Série P	0,0 %		

De plus, le gestionnaire s'acquittera de tous les frais d'exploitation du Fonds (y compris pour les services fournis par le gestionnaire), à l'exception des coûts du Fonds, à l'égard de chaque série, en échange de frais d'administration fixes qui sont acquittés par le Fonds. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	0,24 %	Série T5	0,24 %
Série F	0,24 %	Série FT5	0,24 %
Série P	0,24 %		

Aux termes du contrat de gestion, le conseil d'administration peut démettre le gestionnaire de ses fonctions sur préavis de 90 jours. Pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2025, le total des frais de gestion et d'administration s'élève à 705 850 \$ (622 458 \$ pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2024), dont un solde de 120 995 \$ (106 359 \$ au 30 juin 2024) est à payer.

Autres transactions entre parties liées

En conformité avec la réglementation applicable, le Fonds s'appuie sur une instruction permanente du Comité d'Examen Indépendant (« CEI ») concernant les transactions inter-fonds pour lesquelles des titres peuvent être vendus à un autre fonds ou achetés d'un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. Ces transactions sont effectuées au cours du marché et ont pour but de réduire les frais de transactions et commissions assumés par le Fonds.

Au cours des périodes de 6 mois terminées le 30 juin 2025 et 2024, le Fonds n'a effectué aucune transaction sur titres avec un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

9. COMMISSIONS DE COURTAGE ET ACCORDS DE PAIEMENTS INDIRECTS

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de paiements indirects s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et de recherche fournis. Les montants des paiements indirects dûment constatés au cours des périodes de 6 mois terminées les 30 juin 2025 et 2024 s'établissent comme suit :

	2025	2024
Total des commissions de courtage	24 254 \$	46 646 \$
Paiements indirects	-	-

10. PRÊTS DE TITRES

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres du Fonds et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global du Fonds.

	30 juin 2025	30 juin 2024
Revenu brut des prêts de titres	10 775 \$	10 547 \$
Frais relatifs au programme de prêt	5 315 \$	4 291 \$
Revenus nets reçus par le Fonds	5 460 \$	6 256 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue.

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Valeur totale des titres prêtés	7 675 473 \$	3 501 850 \$
Valeur totale de la garantie	8 110 071 \$	3 749 411 \$
Proportion de la garantie	105,66 %	107,07 %